



MUNICIPALITÉ DE CHÂTEAU-D'OEX
CP 189 - 1660 Château-d'Oex

Amendement au préavis n° 12/2026 - Comptes 2025

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Après échange avec la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC), la Municipalité dépose le présent amendement afin d'adapter le « Décide » du préavis relatif aux comptes 2025.

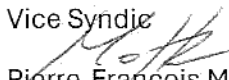
Il apparaît en effet nécessaire de permettre au Conseil communal de se prononcer distinctement sur l'approbation des comptes, sur les préfinancements et sur les amortissements supplémentaires dans le cadre du bouclage de l'exercice.

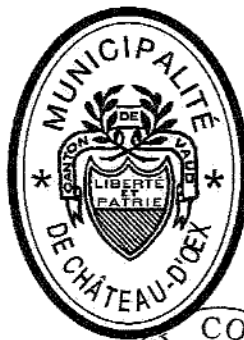
Dès lors, le « Décide » est remplacé par le texte suivant :

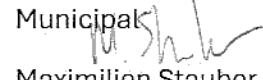
décide

- d'approuver les comptes communaux 2025 tels que présentés ;
- d'approuver l'attribution de CHF 1'400'000.00 au préfinancement destiné à la rénovation du bâtiment « En Glacière » ;
- d'approuver les amortissements supplémentaires pour un montant de CHF 1'396'787.99 ;
- de donner décharge à la Municipalité de sa gestion durant l'année écoulée.

Avec nos respectueuses salutations.

Vice Syndic

Pierre-François Mottier



Municipal

Maximilien Stauber

Commune de Château-d'Oex
Grand-Rue 67
1660 Château-d'Oex
Tél. 026 924 22 00
greffe@chax.ch

*Adopté
du
le Président*



*Conseil Communal
18.12.2025
la Secrétaire*